

# Informier & contrôler

→ INVESTIE D'UNE MISSION DE CONTRÔLE POLITIQUE DU GOUVERNEMENT, L'ASSEMBLÉE NATIONALE A SU PROGRESSIVEMENT ÉTENDRE SON CHAMP D'INVESTIGATION À L'ENSEMBLE DE LA GESTION PUBLIQUE, PUIS AUX PROBLÈMES DE SOCIÉTÉ. LES THÈMES DES MISSIONS ET ENQUÊTES D'INFORMATION CONDUITES EN 2002 TÉMOIGNENT DE CETTE ÉVOLUTION, AVEC PAR EXEMPLE DES ÉTUDES SUR LA TÉLÉPHONIE MOBILE, LA PRÉSENCE DU LOUP, LA GESTION DES GRANDES ENTREPRISES NATIONALES OU ENCORE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES. ACTIVEMENT MENÉ PAR LES DÉPUTÉS DE TOUS BORDS, LE CONTRÔLE PARLEMENTAIRE A POUR OBJET D'APPORTER DES RÉPONSES PRÉCISES AUX QUESTIONS QUE SE POSENT LES FRANÇAIS, DE CONTRIBUER À LA MODERNISATION DE L'ÉTAT ET DE MIEUX CERNER LES NÉCESSAIRES ÉVOLUTIONS DE LA LÉGISLATION.



# 42-43

**NOUVEAUX CHAMPS D'ACTION**

Contrôler,  
informer, évaluer  
au service du citoyen

# 44-45

**EUROPE & DIPLOMATIE**

L'Assemblée affirme  
sa présence dans  
le débat européen  
et international

# 46-47

**OPECST**

Un office pour  
maîtriser les risques  
scientifiques  
et technologiques

